



RAPPORT MENSUEL DE

Région du Nord Août 2021

Chiffres clés

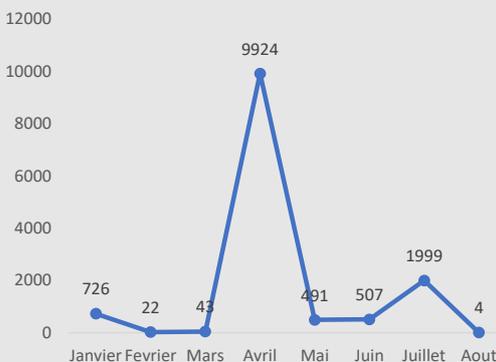
4 Victimes

2 Incidents

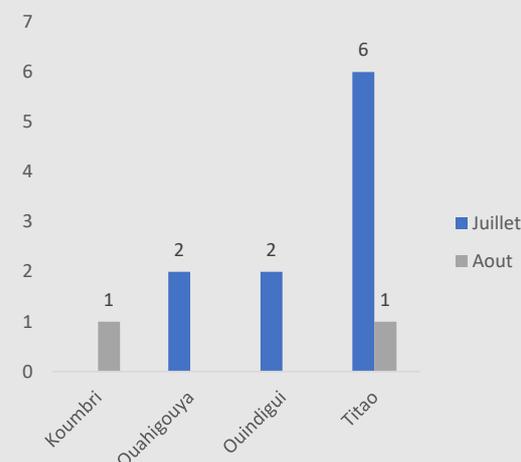
Tendances mensuelles



Evolutions des effectifs des victimes



Tendances par territoire



Résumé

Au cours du mois d'août, le contexte sécuritaire a été relativement calme dans la région du Nord. **Deux (2) incidents** ont été enregistrés dans les deux provinces d'intervention du projet comparativement au mois de juillet qui a connu dix (10) incidents. **Ces deux incidents ont concerné 2 cas d'atteinte à la vie avec 4 victimes dans les communes de Titao dans le Loroum et à Koumbri dans la province du Yatenga.**

Au regard de la dégradation de la situation sécuritaire constatée ces derniers temps dans les autres régions, notamment le Sahel et la Boucle du Mouhoun, la région du Nord n'est pas à l'abri d'une recrudescence des incidents sécuritaire avec une forte incidence sur la situation de protection, au regard de sa proximité avec ces régions.

Aussi, il faut aussi noter la présence des GANE dans les forêts de certaines communes comme Tangaye, Koumbri, Kain et Thiou où ils imposent leur diktat sur les populations dont les libertés sont restreintes et éprouvent du mal à exploiter leurs champs.

Quant aux PDI dans les **communes de Ouahigouya, Titao et Séguenega**, leurs conditions de vie demeurent toujours préoccupantes en cette période de soudure car les besoins en vivres se posent avec acuité. A cela, il faut ajouter le projet de relocalisation des PDI venues de Nogo, dans le Loroum et logées au Lycée Privé Naaba Tigré de Ouahigouya, et de celles de l'ex-IRA, toujours à Ouahigouya, qui nécessite une célérité de la part des acteurs humanitaires au regard de la date de rentrée des classes et des conditions de logement de ces PDI.

Sur le plan sanitaire, la région du Nord n'a pas enregistré de nouveaux cas de COVID-19 au cours du mois d'août. Néanmoins, les sensibilisations se poursuivent sur le terrain par nos équipes. En plus de ces sensibilisations sur la COVID, il faut noter la nécessité d'ajouter celles liées au cholera car deux cas ont déjà été détectés à l'Est du pays.

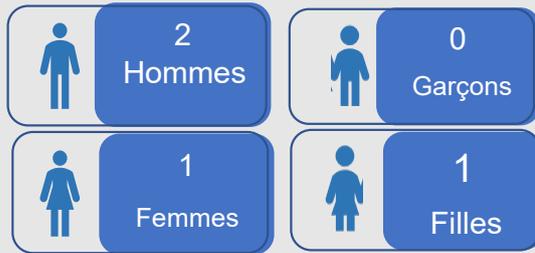
Sur le plan sociopolitique, une manifestation des commerçants a été organisée le 13 août 2021 à Ouahigouya pour protester contre l'augmentation des loyers des boutiques par la mairie. A cette occasion, des biens privés appartenant au Maire de la ville ont été saccagés.

De façon générale, les conditions de vie des PDI dans la zone couverte demeurent toujours préoccupantes dans ce mois d'août car l'assistance apportée par les acteurs humanitaires apparaît en dessous des besoins des PDI.

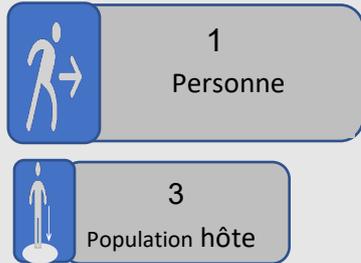
Zone de couverture

Au cours du mois d'août, le monitoring de protection a concerné **cinq (5) communes en présentiel et deux (2) communes à distance** :

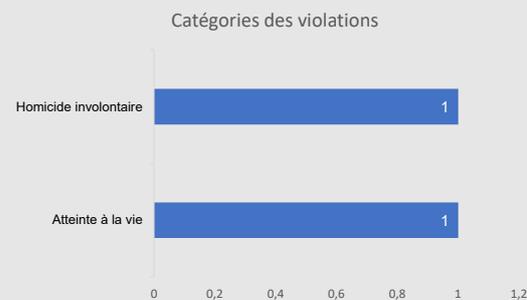
Repartition des victimes par sexes



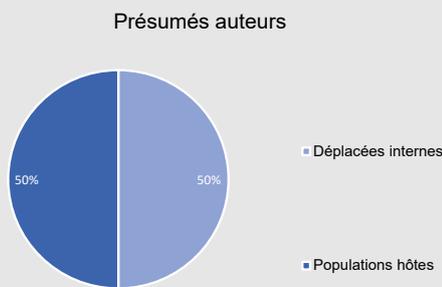
Statut des victimes



Catégorie des violations



Auteurs présumés



Les données désagrégées par zones de santé, auteurs présumés et tranches d'âges sont disponibles en annexe

Réponses ou actions d'orientations

	Appui psychosocial	Assistance directe	Referencement	Total
Protection de l'enfance	0	0	1	1
SGBV	1	1	1	3
Total	1	1	2	4

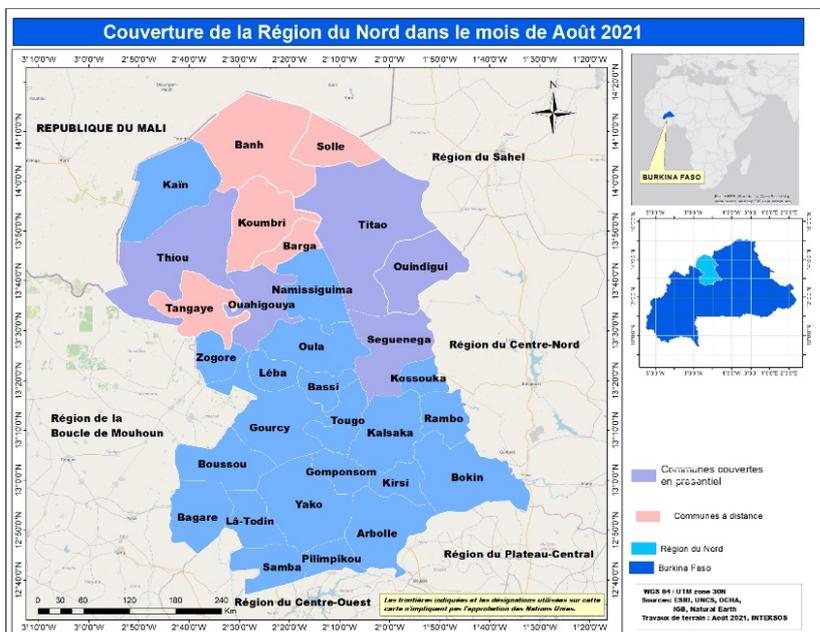
- Dans la **province du Loroum** : les communes de Titao et de Ouindigui ont été couvertes en présentiel et celles de Bahn et Sollé à distance.
- Dans la **province du Yatenga** : les communes de Ouahigouya, de Seguenega et de Thiou ont toutes été couvertes en présentiel.

Les activités phares réalisées dans ces zones couvertes ont été la collecte des incidents de protection, les entretiens individuels avec les personnes ressources, la réalisation des focus groups, l'identification des personnes ayant des besoins spécifiques (PBS), la collecte des données dans le cadre du monitoring communautaire et du P21.

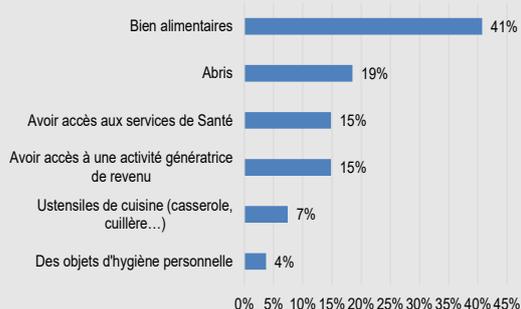
Aussi, toujours dans l'optique d'apprécier les tendances en matière de protection au sein des communautés, 4 indices de monitoring ont également été renseignés à Ouahigouya, Thiou, Séguénéga et Titao en présentiel.

Il ressort de ces indices, des risques et des cas de VBG, surtout dans la commune de Titao dus au nombre très important de PDI dans les zones jugées sécurisées et les conditions précaires de logement de ces derniers. Aussi, la présence permanente des GANE dans certains villages a entraîné la fuite des hommes vers les centres urbains les plus sécurisés, laissant les femmes à la merci de ces GANE qui ne cessent d'abuser d'elles. Il est également ressorti le manque de nourriture et d'abris surtout sur les sites de Ramensé à Séguénéga et du Lycée Naaba Tigré à Ouahigouya.

Les communes de Tangaye et Koumbri dans la province du Yatenga reçoivent régulièrement les visites des GANE avec pour conséquences les intimidations, le maintien de la fermeture des infrastructures scolaires, l'impossibilité pour les paysans de s'adonner convenablement aux travaux champêtres, la restriction des libertés de mouvements.



Besoins des communautés



Etat de droit

Le respect des droits des populations dans les localités de Thiou, Koumbri, Tangaye, Banh et Sollé demeure toujours préoccupant. La présence régulière des GANE qui imposent leur diktat, à savoir le port du voile intégral pour les femmes et les pantalons courts et la barbe pour les hommes demeurent toujours d'actualité avec ses corollaires de restriction de liberté de mouvements des populations, et d'assassinats. **Le 22 aout 2021, 2 VDP et 1 femme** ont été tués par des GANE à Ronga, dans la commune de Koumbri.

Selon les informations issues du monitoring de protection, les structures étatiques telles que les écoles et les représentations de l'Etat sont quasi- inexistantes dans les communes de Tangaye, Banh, Sollé et Kain, rendant ainsi inaccessibles certains services sociaux de base tels que la santé et l'éducation.

Des entretiens et focus groups réalisés, il ressort que les besoins en documents d'identification comme les actes de naissance et les cartes nationales d'identité sont réels au sein des PDI, surtout dans les communes de Titao et Séguénéga. Le manque de ces documents d'état civil réduit la liberté de mouvements de certains PDI au regard des contrôles effectués par les FDS sur les principaux axes routiers. Il est donc impératif que des opérations d'établissement des pièces d'état civil par les acteurs humanitaires soient organisées afin d'éviter le risque de non reconnaissance officielle et juridique de certains PDI.

Protection basée sur la communauté – comités de protection

Au cours de ce mois d'aout, **1** rencontre de renforcement des capacités a été organisée au profit des membres des **dix comités de protection et de 9 points focaux**. Au total **49 personnes** dont **7 femmes** ont été formées. Les modules abordés ont porté sur les rôles et responsabilités de ces comités et points focaux et sur la protection transversale. Il faut également signaler la contribution des comités et points focaux dans la réalisation des activités telles que l'organisation des focus groups, l'identification des PBS, la prise en charge des SVBG, les activités de sensibilisation et le relai des informations liées aux incidents de protection particulièrement dans les zones difficiles d'accès.

Dans le cadre du monitoring communautaire, treize (**13**) focus groups ont été réalisés dont **7** dans les communes de Ouahigouya, Thiou et Séguénéga et **6** dans les communes de Titao et Ouindigui dans le Loroum. Ces focus ont été réalisés en présentiel et ont concerné **78** personnes dont **30** hommes, **24** femmes et **24** enfants.

Protection de l'enfance

La situation des enfants dans la région demeure toujours préoccupante. Au cours des focus groups et des entretiens individuels réalisés, il ressort que le phénomène des enfants non accompagnés et des enfants séparés demeure une réalité au sein des PDI. Il faut également ajouter le risque d'exploitation des enfants à travers leur travail dans les sites d'orpillage, la mendicité, le travail domestique et dans les débits de boisson, surtout dans les communes de Titao et de Séguénéga. D'autres violations subis par les enfants, à savoir la négligence, les violences psychologiques et émotionnelles, les agressions sexuelles, l'exploitation économique et le mariage forcé sont également relevées par les interviewés des focus groups et des entretiens individuels. Le phénomène est encore plus criard surtout en cette période de vacances avec les conditions de vie précaires des parents.

Violences sexuelles et sexiste (SGBV)

9 cas de VBG ont été identifiés au cours du mois, soit **2** cas de viol, **5** cas de violences physiques, **1** cas de violence psychologique et émotionnel et **1** cas de déni de ressources.

Commune de Ouahigouya

Au cours du mois d'août, **3** cas de VBG ont été enregistrés, soit **2** cas de violence physique (1 PDI et 1 de la communauté hôte) et **1** cas de déni de ressources (PDI). Les présumés auteurs sont les conjoints des survivantes dont un agent des Forces de défense et de sécurité. La première survivante aurait quitté le foyer pour se réfugier chez une voisine, laissant les enfants qui sont adultes selon elle. La deuxième a deux enfants avec son conjoint (FDS). La récurrence des violences a fait qu'elle a rejoint sa famille avec ses enfants. Le conjoint aurait demandé le divorce, chose que la survivante approuve. Le troisième cas est lié à la confiscation de documents d'état civil et d'abandon par le conjoint parce qu'il doutait de la paternité de son nouveau-né. Excepté le troisième cas, les deux premières survivantes ont manifesté le besoin d'une aide sanitaire et d'une prise en charge psychologique. Ces cas sont en cours de résolution par les gestionnaires de cas à travers l'ouverture des dossiers après des entretiens individuels.

Commune de Séguénéga

3 cas de VBG ont été identifiés, soit **2** cas de violence physique et **1** cas de violence psychologique et émotionnelle. Les conjoints sont les présumés auteurs. L'une des survivantes qui a subi des violences physiques était au centre nord (Kaya). Elle a fui les violences pour rejoindre sa sœur à Séguénéga.

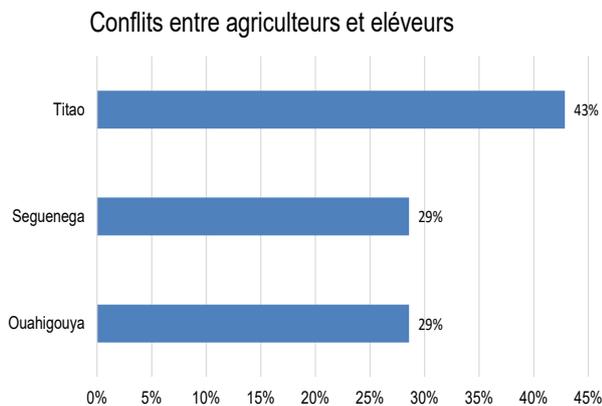
Commune de Titao

3 cas dont **2** cas de viol et **1** cas de violence physique également ont été identifiés. Si pour la violence physique (Titao), l'auteur est le conjoint, pour les cas de viol (Toulfé) les présumés auteurs sont les membres de groupes armés non étatiques.

De façon générale, les auteurs des violations dans les localités d'accueil sont les conjoints. Dans les zones de retour, les auteurs sont pour la plupart du temps les membres des Groupes Armés Non Etatiques (GANE).

La prise en charge de ces survivantes de VBG a consisté en un appui psychosocial et en une assistance en cash. Ainsi, **30** survivantes de VBG ont bénéficié d'une assistance en cash à hauteur de trente (30 000) mille francs par femme pour des besoins sanitaires et socioéconomiques. Ces femmes sont issues de la communauté hôte et de PDI. Parmi ces **30** survivantes on note **2** cas de viol, **2** cas de dénis de ressources, **3** cas de violences psychologiques et **23** cas de violences physiques.

Quant aux activités de prévention, **8** causeries éducatives ont été réalisées dans les centres communautaires et sur les sites de regroupement de PDI dans les communes de Titao, Ouahigouya, Séguénéga et Thiou. Plusieurs thèmes ont été abordés à savoir l'exploitation sexuelle, la conduite à tenir en cas de viol, le mariage précoce/forcé et les violences conjugales. Chaque séance a réuni **30** personnes. Ces séances ont permis de toucher **70** hommes et **170** femmes, soit **240** personnes. Les groupes cibles étaient les PDI, les demandeurs d'asile et la communauté hôte. L'objectif de ces séances était de sensibiliser les femmes et les hommes sur les conséquences de l'exploitation sexuelle et montrer les canaux de dénonciation existants.



Cohabitation pacifique

Après la mise en place des comités féminins de paix au mois de juillet, celui d'août a été consacré à des séances de travail avec les 4 comités féminins de paix dans le cadre de l'élaboration de leur plan d'actions. Ces échanges ont permis aux membres de ces comités de comprendre le processus d'élaboration de ces plans d'actions et aussi à l'équipe d'Intersos de prendre connaissance de leurs besoins en termes d'accompagnement technique.

Des activités de sensibilisation/ animations cohésion sociale ont également été réalisées dans les quartiers et

sites des PDI dans les différentes communes. Au total, **14** animations ont été réalisées dont **11** dans la commune de Ouahigouya, **2** sur les sites des PDI de Goré et de Raminsé à Séguénéga et **1** à Titao. Ces animations ont touché **995** personnes dont **640** femmes. L'objectif est de sensibiliser les participants sur la culture de la paix et renforcer la cohabitation pacifique. **Au secteur 10 de Ouahigouya**, les participantes ont reconnu qu'il existe des problèmes de cohésion sociale entre eux et le voisinage. Ils disent être victimes de violence psychologique du fait de leur statut de PDI. Des mésententes existent également autour du bois de chauffe qui se fait de plus en plus rare. Les mêmes problèmes de cohabitation entre les PDI sont également ressortis sur le site du Lycée Naaba Tigré

Personnes à besoins spécifiques (PBS)

Plusieurs cas de personnes à besoins spécifiques ont été identifiées lors des sorties terrains des équipes au cours de ce mois d'août. Ces personnes sont en majorité des personnes âgées, des femmes, des enfants et des personnes en situation de handicap car étant les plus vulnérables. La période de soudure et leur statut de PDI aggravent leur état de vulnérabilité. Ces PBS estimées à **253** personnes sont réparties majoritairement dans les communes de Ouahigouya, de Titao et de Séguénéga. Avec l'installation de la période de soudure, leur situation devient plus critique. Les besoins prioritaires qui se dégagent sont l'alimentation, les abris, l'accès aux services de santé, les activités génératrices de revenus, les articles ménagers essentiels et l'accès à l'eau potable.

En termes de réponse, **80** personnes dont **50** femmes ont bénéficié d'un appui psychosocial. **30** survivantes de VBG ont bénéficié d'assistance directe de 30 000 francs chacune et **11** femmes ont été référencées dont **4** à HI qui ont bénéficié d'une prise en charge psychosociale, **4** au CSPS de Titao dont les consultations n'ont révélé aucune anomalie, **2** à MSF qui ont également été prises en charge et **2** filles à Educo pour une prise en charge scolaire dont nous n'avons pas de retour. Au regard de l'infime proportion des PBS assistées par rapport au nombre total des PBS identifiées, la situation interpelle donc les acteurs humanitaires à engager des actions idoines dans la réponse surtout pour la satisfaction des besoins prioritaires de ces personnes.

LTP dans la zone de déplacement et de retour

Bien que la région du Nord n'ait pas enregistré de mouvements de populations au cours de ce mois d'août, l'insuffisance d'abris dans les zones d'accueil demeure toujours une préoccupation pour les PDI.

En effet, à Titao, la majorité des PDI sont logées dans des familles d'accueil qui ne disposent pas suffisamment d'abris pour les loger. Il se pose alors le problème de promiscuité pouvant être source de VBG. Certaines PDI sont obligées de louer des maisons dans les quartiers non lotis en dépit de l'insuffisance de leurs ressources ; ce qui rend encore leurs conditions de vie plus précaires.

A Ouahigouya, les PDI logées au Lycée Naaba Tigré dans des conditions pénibles sont appelées à libérer l'établissement dans les plus brefs délais pour la rentrée scolaire alors que le projet de relocalisation de ces PDI sur le site du pied à terre du président du Faso peine à se concrétiser. Les PDI de l'ex IRA sont également en attente de cette relocalisation.

L'accès à la terre pour les activités agricoles dans les zones de déplacement reste également une préoccupation majeure pour les PDI qui vivent pourtant de l'agriculture. Ce manque de terres cultivables et

d'autres activités génératrices de revenus sont des facteurs favorisant leur dépendance à l'assistance alimentaire ou à la mendicité des femmes et des enfants. A cela, il faut ajouter les conflits agriculteurs-éleveurs dans les zones à forte concentration de PDI comme Titao, Séguénéga et Ouahigouya avec des impacts négatifs sur la cohabitation pacifique entre PDI et population hôte.

Mouvements de population

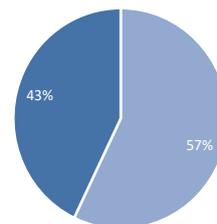
Le mois d'août n'a pas connu de mouvements de populations dans la zone de couverture du projet. Cependant, selon les données du CONASUR¹, le nombre de PDI au niveau de la région du Nord à la date du 31/07/2021 est estimé à **113 155 PDI**, la classant 4^{ème} au plan national contre 107 012 au 30 juin 2021. Bien que la région n'ait pas enregistré de mouvements de populations, il faut rappeler que les PDI arrivées dans le mois de juillet n'ont toujours pas bénéficié d'une assistance adéquate.

Solutions durables

Le retour : au cours des **13 focus groups** réalisés et ayant concerné **73 personnes**, 43% des PDI rencontrées, soit **31 personnes** ont affirmé leur intention de repartir dans leur village d'origine. La précarité des conditions de vie dans les zones d'accueil et les difficultés d'accès aux terres cultivables dans ces zones expliqueraient cette intention de retour. Les conditions souhaitées par ces PDI pour ce retour sont toujours l'instauration de la paix, la présence des agents étatiques et les FDS, la reconstruction des habitats et la réouverture des services sociaux.

L'intégration sur place : 57% des PDI, soit **42 personnes**, souhaitent rester dans la zone d'accueil car elles estiment être bien intégrées et entretiennent de bonnes relations avec la population hôte. Pour la réalisation de ce souhait, elles sollicitent un accompagnement pour des activités génératrices de revenus ou une formation professionnelle pour les jeunes qui leur permettra d'être financièrement autonomes et de recouvrer leur dignité tout en se libérant de l'assistance.

Solutions durables



■ Restez dans votre localité actuelle ■ Retour dans votre zone d'origine

Analyse contextuelle, défis et perspectives par territoire

Communes	Contextes et défis	Perspectives
Titao	On note une accalmie sur le plan sécuritaire à travers la baisse des incidents comparativement aux mois précédents. Cependant, il faut noter que la réponse en termes d'alimentation, d'abris et d'AME au profit des PDI demeure toujours un défi. Aussi, il faut noter les risques de VBG et même des cas de VBG qui sont souvent signalés.	Activités de sensibilisation sur les VBG, poursuite des activités de monitoring, identification et prise en charge des PBS.
Ouahigouya	Aucun incident n'a été signalé dans la commune de Ouahigouya. Mais le défi qui se pose est l'insuffisance de l'assistance au profit des PDI et la relocalisation des PDI de EX IRA et du Lycée Naaba Tigré sur le site du pied à terre du président du Faso.	Suivi du projet de relocalisation, activités de sensibilisation sur les VBG, identification et prise en charge des PBS.

¹ CONASUR : Tableau de bord général sur l'enregistrement des PDI au Burkina Faso 31/07/2021

Séguénéga	Bien qu'étant la commune qui enregistre rarement des incidents (attaques), le nombre de PDI dans cette commune est très important. Les PDI du site de Raminsé n'ont pas bénéficié d'abris depuis leur arrivée en 2019 et vivent dans des conditions précaires, sans latrines ni point d'approvisionnement en eau.	Appui en abri, activités d'eau et d'assainissement sur les sites de déplacés
Koumbri	Koumbri centre et quelques villages comme Bourzoma, Zoom et une partie de Pogoro se sont vidés de leurs habitants depuis janvier 2021. Les populations des villages qui se plient aux lois de GANE y vivent mais dans la psychose. Les GANE circulent librement et exproprient les populations.	Faire le monitoring à distance et apporter plus d'assistance aux PDI de Koumbri à Ouahigouya.

Activités menées

VBG/PSS :

- Réalisation de 8 causeries éducatives ayant touché 240 personnes dont 170 femmes ;
- Identification de 9 cas de VBG à Ouahigouya, Titao et Séguénéga ;
- Assistance en cash à 30 SVBG en raison de 30 000 francs chacune.

PBS :

- Identification de 253 PBS ;

Cohésion sociale et LTP/Comités de paix :

- Réalisation de 14 animations cohésion sociale dans 3 communes ayant touché 995 personnes dont 640 femmes.

Monitoring de protection :

- Réalisation de 13 focus groups ayant touché 73 personnes ;
- Formation des membres des comités de protection et des points focaux ;
- Réalisation de 13 focus groups ayant concerné 78 personnes dont 30 hommes, 24 femmes et 24 enfants ;
- Réalisation de quatre (4) indices de monitoring ;
- Monitoring régional de protection P21.

Assistances cash

Assistance en cash à 30 SVBG

Recommandations

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	Etat d'implémentation	Niveau d'urgence
Monitoring de Protection	- Dotation en vivres à 1500 PDIS à Titao, Ouahigouya et Séguénéga	Cluster Sécurité alimentaire ; PAM	Non réalisé	Très urgent
	- Réalisation de RHU à 650 ménages à Séguénéga	Cluster Abris; UNHCR	Non réalisé	Urgent
	- Relocalisation des PDI de Ex IRA et Lycée Naaba Tigré	Inter cluster, UNHCR	Non réalisé	Très urgent
SGBV	- Réalisation d'activités de sensibilisation à Titao	AoR VBG, INTERSOS	En cours	Urgent
Protection de l'enfance	- Sensibilisation sur la protection de l'enfance auprès des PDI de Titao - Réalisation d'une évaluation sur la situation des enfants non accompagnés et des enfants séparés	AoR Protection de l'enfance	Non réalisé	Urgent
Cohabitation pacifique/LTP	- Sensibilisation sur la cohabitation pacifique sur le site de Raminsé et Lycée Naaba Tigré	Cluster protection, Intersos	En cours	Urgent

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	Etat d'implémentation	Niveau d'urgence
	- Réalisation d'un conflict scan des communes d'intervention	HCR		

Annexes

Mouvements des populations

Pas de mouvements de population enregistrés au cours de ce mois

#Violations par Communes			
	Atteinte à la vie	Homicide involontaire	Total
Koumbri	1	0	1
Titao	0	1	1
Total	1	1	2

Le total se rapporte au nombre d'incident

#Violations par présumés auteurs			
	Atteinte à la vie	Homicide involontaire	Total
GANE	1	0	1
Membres de la communauté	0	1	1
Total	1	1	2

Le total se rapporte au nombre d'incident

#Catégories de victimes par violations			
	Atteinte à la vie	Homicide involontaire	Total
Hommes 0-17 ans	0	0	0
Hommes 18 - 59 ans	2	0	2
Hommes 60 ans et plus	0	0	0
Femmes 0 - 17 ans	0	1	1
Femmes 18 - 59 ans	1	0	1
Femmes 60 ans et plus	0	0	0
Total	3	1	4

Le total se rapporte au nombre de victime

